

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION EDUCATION - ENFANCE JEUNESSE du 15 mai 2008

Présents : Mmes BARTHELEMY, DAMIS, GUICHON, HEMMER, LAZAAL, ALIBI, COUR, DAVIAS, GAUTHIER, JOBERT, LOTEY, ZAKRAOUI, MM. MUNNIER, GAUTHIER P. et B., TABOUREAU, BILLAULT, DEMEUSY, BOURQUIN

Excusées : Mmes DE MELO, SASSATELLI, DEMENUS,

Absents : Mmes DARTOIS, JACQUIN, MM. GRILLON, DALZON,

Monsieur MUNNIER souhaite la bienvenue aux membres de la commission et donne quelques informations sur le fonctionnement de la commission.

La commission se compose de 25 personnes et doit débattre de tout ce qui concerne l'enfance jeunesse. Dans le mandat précédent il y avait deux commissions, une scolaire et une enfance jeunesse, mais nous avons eu l'occasion de faire des réunions communes pour des sujets concernant ces deux commissions .

Il est proposé de faire au moins 4 réunions par an sur des sujets comme le programme de réussite éducative, les services proposés aux enfants de la commune (restauration scolaire, périscolaire, maison de l'enfant, centre de loisirs, services proposés par Trame....., mais il y aura en plus des rencontres purement scolaire ou nous parlerons de tout ce qui concerne le fonctionnement des écoles. Il est compréhensible que suivant la sensibilité ou les intérêts de chacun, il ne sera pas obligatoire de participer à toutes les réunions, mais il serait bien de s'excuser en le signalant au service administratif de la mairie. Chaque rencontre fera l'objet d'un compte rendu.

Les membres présents sont invités à proposer des sujets de discussion à Monsieur MUNNIER.

Ces dispositions sont acceptées par les présents.

1 / PRESENTATION DES GROUPES SCOLAIRES

ECOLE D. JEANNEY

Directeur : Monsieur DEMEUSY

145 élèves, quelques variations en fonction de l'arrivée de gens du voyage, la création des nouveaux logements a simplement stabilisé les effectifs.

7 classes + 2 classes d'adaptation

1 psychologue scolaire agissant sur plusieurs communes .

1 éducatrice qui intervient en maternelle

.../...

ECOLE MATERNELLE BATAILLE

Directrice : Mme DARTOIS

58 enfants, 2 classes

ECOLE ELEMENTAIRE BATAILLE

Directrice : Mme COUR

90 élèves, 4 classes avec un effectif stable malgré la création de logements .

ECOLE PRIMAIRE FORT-LACHAUX

Directrice : Mme JACQUIN

Actuellement 5 classes et 93 élèves inscrits pour la rentrée 2008, il manque 17 élèves pour maintenir une 5^{ème} classe d'où une fermeture programmée et la rentrée se fera avec 4 classes.

Une réunion va être programmée pour voir la faisabilité d'une fusion entre Bataille et Fort-Lachaux.

COLLEGE COURBET

PRINCIPALE : Mme BOUET

Actuellement 186 élèves et l'effectif reste stable, 2 classes de 6^{ème} programmées à la rentrée.

Projet de classe européenne et autre piste pour ce collège : accueillir des enfants malades et ayant des soins lourds.

Nous sommes en attente de la décision du Rectorat et du Conseil Général concernant ce collège .

2/ Présentation des activités de l'Association des Œuvres Educatives

Activités proposées aux enfants de 3 à 18 ans à travers la maison de l'enfant, la ludothèque, l'accueil périscolaire, le club ados, les centres de loisirs pendant les vacances.

En outre, l'association assure l'encadrement (accompagnement et animation) de la restauration scolaire et assure l'organisation d'Art'air qui fonctionne sur les villes de la CAPM.

.../...

3/ Présentation des activités de TRAME

Des activités vers la petite enfance (bouquinou), des actions en direction des familles (alphabétisation, couture, actions de communications dans les quartiers), les personnes en recherche d'emploi, et l'aide aux devoirs, d'autres actions envisagées en direction des jeunes adultes et du public masculin.

4 / Informations diverses

De nouveaux horaires de classe seront mis en place à la rentrée, fermeture le samedi matin.

Il demeure des incertitudes quant au nouveau fonctionnement, les informations vont arriver en juin.

Les membres souhaitent être au courant des décisions concernant le collège.

Les directeurs présents demandent à ce que l'abonnement au BO soit supprimé.

Les écoles se verront attribuer 500 euros par classe pour des sorties ou activités pédagogiques (classes découvertes, stage voile, etc...)

La ville maintient sa position concernant le service minimum en signalant qu'elle n'a pas de personnel disponible pour assurer ce service, et cela créerait des tensions entre le personnel-mairie et les personnes en grève qui travaillent ensemble, et la ville ne veut pas être considérée comme briseuse de grève, c'est à l'Education Nationale d'assurer ce service.

A la prochaine réunion sera proposée une présentation du programme de réussite éducative .